



Heritage et droit de succession

Par Roxane

Bonjour,

Je suis veuve depuis 1995 et depuis quelque années j'ai la famille de mon défunt mari qui m'a mis à l'écart .

Ma question est : n'habitant plus le même département et n'ayant plus de nouvelles, si un jour y'a partage de bien ou autre , serai-je concernée ?

Comment le savoir svp ?